Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1351

La CCAS se porte acquéreur de la CIAT

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 7 janvier 2010

Description :

Le communiqué de la présidence de la CCAS Un nouveau développement pour le tourisme social

Rencontres Sociales

Copyright © Rencontres Sociales

Le communiqué de la présidence de la CCAS Un nouveau développement pour le tourisme social

Nous publions ici le communiqué d'Evelyne Valentin, présidente de la CCAS au sujet de l'acquisition par la CCAS de la CIAT (André Trigano)

"Le premier acteur de l'Hôtellerie de Plein Air rejoint le tourisme social

Les Administrateurs CGT, CFDT et FO ont décidé lors du Conseil d'Administration de la CCAS du mercredi 2 décembre dernier le rachat de la Compagnie Internationale André Trigano (CIAT). Dans ce cadre, jeudi 10 décembre 2009 a été signé le protocole de vente avec les vendeurs et André Trigano, permettant à la CCAS de prendre le contrôle de 93% du capital du groupe CIAT. En achetant le groupe CIAT, la CCAS poursuit sa stratégie de développement quantitatif et qualitatif de ses offres de vacances aux agents des IEG (Industries Electriques et Gazières). Ce sera aussi le moyen de favoriser l'accès aux vacances des salariés des filiales des entreprises de la branche et de la sous- Traitance. Le groupe CIAT, mieux connu sous ses marques Campéole et André Trigano, est un opérateur français majeur du tourisme familial de l'hôtellerie de plein air. C'est un des partenaires historiques de la CCAS auprès duquel celle-ci se fournit en tentes et en hébergements de loisirs. Ainsi, dès l'été 2010 des possibilités supplémentaires de séjours seront offertes aux familles des Industries Electriques et Gazières dans des sites situés en bord de mer et d'un haut niveau d'équipements et de confort pour répondre rapidement aux demandes actuellement non satisfaites.

A un moment où les difficultés financières croissantes du tourisme social se traduisent par la disparition d'opérateurs et par le vieillissement de leur parc immobilier, le rachat de la CIAT assure l'utilisation de plus de 40 campings, largement utilisés par les familles, les salariés et par les Comités d'Entreprises dans le tourisme social. La CCAS prévoit d'augmenter le capital de la CIAT de 20M Euros lui permettant d'investir dans l'équipement des villages existants et d'accroître le réseau du tourisme social. Dans le même temps la CCAS poursuit son programme de rénovation de ses centres, engageant notamment un plan d'investissement de plus de 40M Euros afin de moderniser une quinzaine de villages de toiles dans les 5 prochaines années. Dès le début de l'année 2010, la CCAS lancera une offre d'achat sur les actions restantes afin d'assurer la sortie de la cotation boursière de la société. La CCAS entend conforter le développement de la CIAT en contribuant à son rapprochement avec d'autres acteurs du tourisme social et associatif.

Montreuil, le 11 décembre 2009."

Copyright © Rencontres Sociales